

Ottawa, 7 juillet 2014

XXXX^{ème} session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

**Discours inaugural
S.E. Monsieur Abdou DIOUF,
Secrétaire général de la Francophonie**

Seul le texte prononcé fait foi

Monsieur le Gouverneur général du Canada,

Madame Michaëlle Jean,

Monsieur le Président du Sénat,

Monsieur le Président de la Chambre des communes,

Monsieur le ministre du développement international et ministre de la Francophonie, Madame la Présidente de l'APF,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs,

Je suis vraiment très heureux d'être parmi vous, aujourd'hui, à Ottawa, et je voudrais, avant toute chose, vous remercier de votre accueil si subtilement solennel et chaleureux.

Je voudrais vous dire, aussi, combien je suis sensible à la présence de toutes les éminentes personnalités venues honorer cette session de l'APF, une présence qui illustre bien l'engagement indéfectible du Canada au service de la Francophonie.

Madame la Présidente de l'APF,

Monsieur le Secrétaire général parlementaire,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Ce n'est pas la première fois que j'ai le plaisir de m'adresser à vous, mais c'est assurément la dernière fois que j'honore ce qui était devenu un rendez-vous traditionnel avec votre Assemblée. C'est pour moi, bien évidemment, un moment chargé d'une intense émotion, mais c'est aussi l'occasion de vous redire, avec une conviction inchangée, que la Francophonie ne serait pas tout à fait la Francophonie sans son Assemblée parlementaire.

Il ne s'agit pas là de propos convenus car, pour moi, les mots ont toujours eu un sens, et je me suis attaché, au fil de ces douze années, à en tirer toutes les conséquences.

Si j'ai tenu, année après année, à m'adresser à vous, à échanger avec vous lors de vos sessions, c'est parce que je suis intimement persuadé qu'une organisation internationale se doit, aujourd'hui plus qu'hier, de rester au plus près des attentes et des préoccupations des

hommes et des femmes qu'elle entend servir. Il y va de son efficacité, mais aussi de sa légitimité. Et c'est vous qui constituez, pour notre plus grand bénéfice, ce relais privilégié, ce trait d'union, ce trait de communion irremplaçable entre la Francophonie et ses peuples.

Si j'ai tenu, année après année, à m'adresser à vous, à échanger avec vous lors de vos sessions, c'est parce que je suis intimement persuadé que, par-delà les avis et les recommandations que vous transmettez aux chefs d'Etat et de gouvernement lors des Sommets, par-delà la place légitime et le rôle d'Assemblée consultative que vous octroie la Charte, vous constituez un forum irremplaçable d'échange, d'interpellation et de prospective au service de la réflexion.

J'en veux pour preuve les problématiques essentielles dont vous vous êtes saisis, année après année, notamment au sein de vos commissions et du réseau des femmes parlementaires, avec la liberté de ton qui vous caractérise, et qui ont fait l'objet d'importants débats, rapports ou résolutions. Ces problématiques se sont révélées essentielles pour notre Organisation, en venant utilement nourrir notre réflexion et appuyer nos prises de position dans les domaines d'intervention naturels qui sont les nôtres, mais en nous incitant, aussi, à toujours mieux intégrer les enjeux et les défis nouveaux de notre société mondialisée.

Bien plus, vous contribuez, par là même, à la nécessaire démocratisation des relations internationales que nous appelons de nos vœux, et qui ne pourra se réaliser sans une participation accrue des acteurs non gouvernementaux, singulièrement des parlements, dans l'élaboration des normes et la prise de décision à l'échelle internationale.

Vous y contribuez même à double titre, en tant que coopération interparlementaire transcontinentale, mais aussi à travers la place effective que vous avez très tôt accordé aux femmes et aux jeunes, dans le cadre du réseau des femmes parlementaires et du Parlement des jeunes.

Si j'ai tenu, année après année, à m'adresser à vous, à échanger avec vous lors de vos sessions, c'est parce que je suis intimement persuadé que la mission de la Francophonie en faveur de la démocratie, des droits de l'Homme et de la paix n'aurait pu s'affirmer pleinement sans votre capacité de lancer des alertes précoces, de suivre les crises, d'aider à leur résolution, et ce grâce au maillage unique que constituent vos sections réparties dans l'ensemble de l'espace francophone et bien au-delà.

Cette mission politique et diplomatique n'aurait pu s'affirmer pleinement sans l'esprit d'exigence qui préside aux mesures de suspension que vous prononcez à l'égard de vos membres qui se sont rendus coupables de violations graves des droits de l'homme, aux sanctions que vous prenez contre les pays dont l'ordre constitutionnel a été renversé, ou encore à votre refus de reconnaître les organes du pouvoir législatif non issus d'élections libres et transparentes. Et c'est bien cette exigence qui donne tout leur sens et toute leur crédibilité à nos instruments normatifs de référence, singulièrement aux Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface, de même que votre volonté d'indépendance dans la conduite des missions d'information et de contacts, ou d'observation électorale auxquelles vous participez.

Mais cette mission politique et diplomatique n'aurait pu s'affirmer pleinement sans l'esprit de solidarité qui vous anime, et qui vous conduit, dans le même temps, à vouloir, entre autres choses, accompagner les pays en situation de crise ou en transition, à vouloir renforcer les capacités des nouvelles assemblées, à vouloir former à la fonction parlementaire.

Madame la Présidente de l'APF,

Monsieur le Secrétaire général parlementaire,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Aiguillon pour la réflexion vous êtes et vous resterez, vigie et porte étendard de la démocratie en Francophonie vous êtes et vous resterez, maître d'œuvre de la solidarité et de la coopération interparlementaire en Francophonie vous êtes et vous resterez, parce que ces missions, -vos missions -, sont consubstantielles de la Francophonie.

Mais c'est aussi parce que j'ai pu mesurer, tout au long de ces années, l'apport originel, original et renouvelé qui est le vôtre à la Francophonie, que je veux vous dire, aujourd'hui, avec la plus grande solennité : vous devez être plus que cela encore.

Vous le savez mieux que quiconque, nous sommes entrés dans une période de grandes turbulences.

Vos Etats et gouvernements sont chaque jour confrontés à des défis inédits, vos Etats et gouvernements sont chaque jour sommés de mettre en œuvre des politiques budgétaires rigoureuses, vos Etats et gouvernements sont, chaque jour, sommés d'opérer des choix et d'établir des priorités.

Et vous vous devez dans ces circonstances, - vous parlementaires -, de par vos fonctions représentatives et législatives, de par vos fonctions de contrôle, vous vous devez d'être plus que les parlementaires de la Francophonie en Francophonie, vous vous devez d'être les parlementaires de la Francophonie dans vos pays respectifs.

Vous vous devez, au sein de vos parlements nationaux, d'être les ardents défenseurs des voies et moyens qui nous permettront de continuer à mettre en œuvre notre coopération multilatérale solidaire, à faire valoir notre projet de société à l'échelle du monde, à diffuser les idéaux et les valeurs qui nous animent, à promouvoir la langue qui nous permet d'être ce que nous sommes et de faire ce que nous faisons.

En un mot, vous vous devez d'être, au jour le jour, les vigies de la Francophonie !

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

J'ai eu le plaisir et l'honneur de fêter avec vous, voilà 7 ans, en 2007, à Châlons-en-Champagne, le 40^{ème} anniversaire de votre création. Pour toutes les raisons que je viens d'évoquer, et pour d'autres raisons encore que vous comprendrez aisément, je voudrais, dès aujourd'hui, sans attendre 2017, souhaiter, du fond du cœur, longue vie à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie !

Je vous remercie.